

1. Objet

Ce document décrit le rôle et les missions du cadre supérieur de santé de l'établissement.

2. Circuit des signatures

Nom Prénom	Fonction	Date	Visa
Rédaction : Fanny SCHMIDT	Directeur adjoint		
Validation : Marc MORIN	Directeur		

3. Description du poste

Présentation du poste

Temps de travail : 100% - forfait cadre

Organisation des présences : du lundi au vendredi - répartition du temps sur les 4 sites de l'établissement (prise en charge des frais de déplacements entre sites).

Grade : cadre supérieur de santé paramédical- catégorie A

Poste d'encadrement : encadrement des cadres de santé et faisant fonction de cadres de santé, des personnels de rééducation, médico-techniques, médico-administratifs et l'infirmière référente en hygiène.

Spécificités du poste : Participation au tour d'astreinte administrative de l'établissement (sur 4 sites)

Liens hiérarchiques et relations professionnelles

Le responsable est placé sous la responsabilité du directeur du Centre Hospitalier des Monts du Lyonnais. Il collabore étroitement avec le directeur adjoint en charge des ressources humaines et des fonctions supports.

Il a autorité sur les agents qu'il encadre.

Il assure un relais d'information entre les services de soins et l'équipe de direction.

Il assure un lien avec la commission médicale d'établissement, sa présidence et ses sous commissions dans le cadre du projet médical d'établissement.

Relations professionnelles au sein de l'établissement

Ensemble des équipes soignantes et médicales, administratives, techniques et logistiques de l'établissement

Direction de l'établissement pour la gestion et le suivi des projets

Services financiers pour une association au suivi budgétaire

Services des ressources humaines pour l'organisation des services

Qualiticienne et équipe opérationnelle d'hygiène pour le suivi de procédures

Relations professionnelles en dehors de l'établissement

Avec les commissions de soins réunies dans le cadre du GHT

Avec les professionnels des filières d'aval et gériatrique

Avec les fournisseurs paramédicaux de l'établissement

4. Description des activités

Mission générale : Le cadre supérieur de santé supervise et assure l'encadrement des équipes et professionnels dont il a la responsabilité dans une perspective de dynamique collaborative inter-sites. Il harmonise, coordonne et organise les moyens matériels et humains afin d'assurer une prise en charge adaptée des usagers et la qualité du service rendu et des soins réalisés, ainsi que leur évaluation.

Associé à la politique globale de l'établissement, le cadre supérieur de santé est amené à :

- participer au comité de direction hebdomadaire,
- participer à l'élaboration et à la mise en place du projet d'établissement concernant les projets de soins, de rééducation, d'accompagnement et les missions d'hôpital de proximité

- participer activement, dans ses domaines, à la procédure de certification et d'assurance qualité mise en œuvre dans l'établissement
- participer aux instances du personnel, sur invitation
- participer à certains groupes de travail institutionnels (QVCT, développement durable, COPIL Qualité, bientraitance, etc.)
- assurer la présidence de la CSMIRT.

Les missions sont précisées par domaines :

Gestion des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (SIRMT) :

- Participe à l'élaboration des objectifs de soins, en cohérence avec le projet de soins,
- Veille à la qualité des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques en contrôlant la bonne utilisation des moyens et références mis en place (protocoles, fiches techniques, optimisation des ressources)
- Est garant du respect des principes éthiques de bientraitance et des règles déontologiques
- Animer le réseau des référents et formateurs en prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

Gestion des activités :

- Veille au maintien des données de suivi médico-économiques en secteur sanitaire et à l'atteinte des taux d'occupation dans les services médico-sociaux et active les leviers nécessaires en lien avec l'encadrement de proximité.
- Veille à la fluidité des parcours des usagers au sein de l'établissement.

Gestion des ressources humaines :

- Définit et réajuste les profils de poste relevant de ses domaines de compétences, en fonction des évolutions des services, des transformations d'emplois en lien avec la Direction des Ressources Humaines
- Assure un suivi transversal des emplois et des compétences en lien avec la Direction des Ressources Humaines
- Assure le suivi du processus d'évaluation des performances professionnelles et de formation des agents encadrés
- Supervise les plannings Clepsydre et l'organisation des congés annuels des services encadrés
- Soumet les demandes de recrutement à la Direction des Ressources Humaines et organise des entretiens de recrutement
- Est en charge de la régulation des affectations du binôme de remplacement (suppléance par la directeur adjoint)

Formation :

- Sensibilise les personnels aux possibilités de formation
- Fait émerger les demandes et les hiérarchise
- Recherche et développe des ressources
- Évalue qualitativement et quantitativement des programmes
- Identifie ses propres besoins de formation afin de maintenir son niveau de compétences

Qualité et gestion des risques :

- Accompagne les équipes dont il a la responsabilité dans l'amélioration continue de la qualité, et dans les processus de certification et d'évaluation externe qui les concerne
- Promeut la déclaration des FEI, en accompagne l'analyse et participe à la réalisation des CREX liées aux soins et la réalisation des plans d'action.

Gestion générale

- Définit les priorités d'équipements pour le plan d'investissement en collaboration avec les encadrants
- Contrôle l'adéquation et la bonne utilisation des matériels (coût, règles d'hygiène et de sécurité, suivi des consommations)

5. Compétences particulières

Aptitudes requises

Capacité d'adaptation aux changements.

Capacité à travailler en multisites.

Esprit de coordination, sens de la négociation et capacité à se positionner.

Objectivité, initiative, rigueur et réactivité.

Loyauté et autonomie.

Connaissances requises

Prérequis

Titulaire d'un Diplôme cadre de santé et d'un Master II

Permis de conduire VL
Une expérience significative en hôpital de proximité serait un plus

Compétences attendues

Démarche qualité, conduite de projet et management
Communication / relations interpersonnelles
Statuts de la fonction publique hospitalière
Outils informatiques (EXCEL-WORD-POWERPOINT)
Connaissances de logiciels de gestion du temps de travail (DEDALUS pour le CHMDL) et d'évaluation et de formation (GESFORM)

6. Conditions de prise de poste

Prise de poste au plus tôt
CDI avec période d'essai ou mutation – détachement
Reprise d'ancienneté au regard des fonctions exercées précédemment – grille de la fonction publique hospitalière de cadre supérieur de santé paramédical
Forfait encadrant avec RTT (20 avant déduction de la journée de solidarité)